

<http://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article170>



Langues étrangères au collège

- Enseignements - Options et langues -



Date de mise en ligne : mercredi 6 février 2019

Copyright © Collège Charles Rivière - Tous droits réservés

Le collège Charles Rivière offre plusieurs possibilité d'apprendre des langues étrangères.

En sixième

Il existe la possibilité de choisir une 2ème langue vivante dans le cadre de la *LV2 de continuité*. Au collège, il s'agit de l'allemand.

Cette possibilité est ouvertes aux élèves ayant bénéficié de l'enseignement de l'allemand à l'école élémentaire ou pas.

De plus, en sixième, un EPI [1] **Langues et culture de l'Antiquité**, permet à l'élève de découvrir l'antiquité et engage une réflexion pour la classe de 5ème.

A partir de la cinquième

- La deuxième langue vivante (LV2) est généralisée.
 - Pour les élèves germanistes dès la sixième, il s'agit de **l'allemand**.
 - Pour tous les autres élèves, il s'agit de **l'espagnol** ou de **l'italien**
- Le latin est proposé aux élèves en option

En troisième

- Étude du Grec ancien (optionnel)
- LCE : Langues et culture européenne en classe (optionnel)

A noter : *les enseignements optionnels s'ajoutent à l'emploi du temps normal des élèves.*

[1] Enseignement Pratique Interdisciplinaire, plus d'information sur [cette page](#)